



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB 09.03.2023

Numéro de publication: HR01-1005697152

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées KickImpact SA, Genève

KickImpact SA

(*KickImpact AG*) (*KickImpact Ltd*)

Boulevard James-Fazy 8

1201 Genève

KickImpact SA [KickImpact AG] [KickImpact Ltd], à Genève, Boulevard James-Fazy 8, 1201 Genève, CHE-138.972.998. Nouvelle société anonyme. Statuts du 17.02.2023. But: le développement de mécanismes et de services pour mesurer, suivre et monétiser les impacts des externalités positives des entreprises et investissements au sein de leurs écosystèmes, avec l'objectif de catalyser ces impacts sur la société et l'environnement au bénéfice de toutes leurs parties prenantes; et l'émission et l'échange de certificats numériques qui représentent ces impacts positifs et les externalités des investissements sur l'écosystème. La Société peut effectuer, tant en Suisse qu'à l'étranger, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, toute transaction commerciale et financière, directement ou indirectement liée à son but. Elle peut faire inscrire des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger. La Société peut acquérir, détenir, gérer et réaliser tous types de participations dans tous types d'entreprises commerciales, financières et industrielles. La Société peut détenir tous types de droits de propriété intellectuelle, ainsi qu'octroyer des licences sur ces droits. La Société peut accorder des prêts ou tout autre forme de financement à des sociétés du même groupe ou à des tiers, ainsi que donner des sûretés de tout genre, au bénéfice direct ou indirect de sociétés du même groupe ou de tiers, en particulier sous la forme de garanties, gages ou sûretés sur les actifs de la Société. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 10'000'000 actions de CHF 0.01, nominatives, liées selon statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation du capital-actions au moyen d'un capital conditionnel, par décision du 17.02.2023; pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à la création d'un capital-participation au moyen d'un capital conditionnel, par décision du 17.02.2023; pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: par écrit (lettre, télécopie ou courrier électronique). Administration: Evrard Richard, de France, à Chêne-Bourg, est administrateur unique avec signature individuelle. Selon déclaration du 17.02.2023, il est renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 4533 du 06.03.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève